



# MAIRIE DU COUDRAY SUR THELLE

Département de l'Oise – Arrondissement de Beauvais – Canton de Chaumont en Vexin

## ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 06-26

### PORTANT AUTORISATION D'UNE VENTE AU DEBALLAGE (VIDE-MAISON)

Tél 03.44.81.14.24  
mairie@lecoudraysurthelle.fr

**Le Maire du Coudray-sur-Thelle,**

- ✓ **Vu** le Code de commerce, notamment ses articles L. 442-8 et R. 442-10 et suivants ;
- ✓ **Vu** le Code pénal et son article R. 634-2 ;
- ✓ **Vu** la déclaration préalable de vente au déballage déposée en mairie par l'intéressé le **6 février 2026** ;

### ARRÊTE

**Article 1** : Monsieur **Najib BEN SALEM**, demeurant au **6768 rue Principale, 60430 Le Coudray-sur-Thelle**, est autorisé à organiser un vide-maison (vente au déballage) à son domicile.

**Article 2** : La vente se déroulera les jours suivants : **du vendredi 20 mars 2026 au lundi 30 mars 2026 de 9h00 à 20h00.**

**Article 3** : Cette vente ne peut porter que sur des objets personnels et usagés (article L. 442-8 du Code de commerce). La vente de marchandises neuves est strictement interdite.

**Article 4** : L'organisateur s'engage à :

Ne pas encombrer la voie publique (trottoirs et chaussée).

Veiller à la tranquillité du voisinage.

Tenir à disposition des autorités, le jour de la vente, un registre des vendeurs (ou une copie de sa pièce d'identité en tant que vendeur unique) conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 5** : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et transmis au secrétariat de la mairie.

Notifié à l'intéressé le

Fait à Le Coudray sur Thelle,  
Le 10 février 2026  
Le Maire,  
Ludovic GORINE

